



Lieux à mémoires multiples et enjeux d'interculturalité



Le cas de deux lieux en cours de patrimonialisation : La prison Montluc (Lyon) et le centre de rétention d'Arenc (Marseille)

Ce projet de recherches part du constat de la dissociation entre les propositions des lieux de mémoires dédiés à la Résistance et à la Seconde Guerre mondiale, et les actions et scènes mémorielles dédiées à l'immigration. Il est bâti autour d'un canevas commun de préoccupations interrogeant les formes et les devenir patrimoniaux de deux lieux d'enfermement à histoires et à mémoires multiples, dont la patrimonialisation est contrastée, et inachevée:

- la prison Montluc à Lyon qui porte les traces d'une pluralité d'histoires alors que sa patrimonialisation est aujourd'hui opérée quasi-exclusivement autour d'un seul fragment de son histoire,
- et, sur le port de Marseille, le centre de rétention d'Arenc, aujourd'hui disparu, dont seules les archives et les matériaux d'histoire orale permettent de restituer la mémoire.

Le dispositif associé pour le temps du projet (18 mois) plusieurs partenaires. D'une part il est porté par trois laboratoires de recherches (*Lames, Aix-en-Provence, coordinateur scientifique ; Centre Max Weber, Lyon ; Urmis, Nice*), ainsi que par un acteur associatif *Ancrages* (Marseille) et le pôle images de l'ISH Lyon. D'autre part il entend travailler en coopération avec des organismes et des structures qui ont en charge, à différents titres, la gestion de ces deux lieux en cours de patrimonialisation et de leur identité narrative (ONAC, Archives départementales des Bouches du Rhône, partenaires de parcours urbains).

Ce dispositif est cohérent avec l'ambition de ce projet qui entend apporter des éléments de documentation, d'histoire et d'historiographie (repérage de sources, écrites, orales, visuelles, productions documentaires) susceptibles d'infléchir le devenir patrimonial de ces deux lieux, et d'en rendre compte. Deux hypothèses orientent en effet les activités de recherches proposées. D'une part, il est considéré que la patrimonialisation ne vient pas après l'historiographie, une fois assurés de sa complétude et de son exactitude, mais qu'il s'agit d'un processus dynamique stimulé par la mise en exposition publique et par le dialogue interactif avec les publics. D'autre part, la réflexion engagée pose la question du public et des publics comme acteurs de la patrimonialisation, et concerne les propositions institutionnelles de remémoration intentionnelle en tant qu'elles s'adressent à des publics contemporains qui font partie des complexités sociales et culturelles contemporaines en France. Souvent pensées comme étant à destination de publics censés être les héritiers de fragments jugés mémorables d'histoires, ces propositions sont aujourd'hui au défi de la question de leurs pertinences publiques et de rapports à des publics dont les filiations, les horizons d'attente, les cadres d'interprétations sont composites dans leurs références. Loin de constituer des « *communautés patrimoniales* » figées et exclusives, se dessinent aujourd'hui des « *collectifs d'interprétation* » d'histoires croisées, qui pour être partagées, n'en sont pas immédiatement communes. Il est considéré comme souhaitable, possible et productif d'associer simultanément les témoins, les acteurs et les visiteurs actuels ou potentiels, repérés ou inattendus, au processus en cours de patrimonialisation dans un dialogue permanent, **en utilisant notamment les ressources du numérique** à cet effet. C'est en ce sens que ce projet propose aussi, outre les méthodes classiques d'écriture d'un récit historique, de collecter des éléments de documentation selon des formats d'enquêtes favorisant l'interactivité avec des publics et de multiples acteurs (compositions de parcours et de visites, préfiguration de web documentaire avec des forums interactifs).

L'orientation de ces travaux de recherches, la mise en oeuvre de formats d'enquêtes originaux, les éléments de productions documentaires réalisés seront présentés en 2012-2013 lors d'ateliers de travail et seront mobilisés lors de la journée d'étude envisagée (Automne 2013): « Lieux à mémoires multiples. Patrimonialisation, historiographie et dispositifs de médiation ».

LA PRISON MONTLUC

La prison Montluc à Lyon a été fermée en février 2009 (les prisons Saint-Paul et Saint-Joseph ayant fermé dans les mois qui suivent). En Juin 2009 elle a été classée monument historique et est devenue Mémorial dédié à la période 1942-44, au moment où la prison était allemande et contrôlée par la Wehrmacht. Cette centration prioritaire et aujourd'hui quasi-exclusive s'explique par la dynamique et la mobilisation qui a conduit à son classement comme Mémorial, et qui a fait de cette période 42-44 la base institutionnelle de sa patrimonialisation¹.

Or la prison Montluc qui a été construite dans les années 1920 est porteuse d'autres histoires et d'autres mémoires qui ne sont évoquées que très marginalement dans la forme actuelle de patrimonialisation du Mémorial: une des plus anciennes des couches historiques remonte à l'année 1921 et à la Marche des étudiants-ouvriers chinois qui avait été organisée en France, certains d'entre eux ont alors été emprisonnés au fort Montluc, et cet événement est devenu mémorable en Chine². Avant la « prison allemande », le gouvernement de Vichy y internait des communistes et des gaullistes. A la fin de la guerre, ce sont des collaborateurs qui furent emprisonnés. La période de la guerre d'Algérie de 1954 à 1962 représente également une couche d'histoire de la prison Montluc qui a alors été à la fois un lieu d'emprisonnement et d'exécution d'algériens³ ainsi qu'un lieu d'emprisonnement des membres français des réseaux de soutien à la lutte de libération nationale algérienne. Dans les années 1970, les insoumis refusant le service militaire étaient internés à Montluc. La période plus récente pendant laquelle la prison Montluc a été une prison de femmes (jusqu'en 2009) est également vive dans les mémoires actuelles, qui s'exprime dans les souvenirs de voisins de la prison ainsi que lors de visites récentes auxquelles participent des proches de femmes qui ont été emprisonnées...

Ces histoires et les mémoires qui sont attachées à la prison Montluc sont peu présentes dans la muséographie actuelle du Mémorial. La place dédiée à ces autres usages et autres temporalités de la prison, actuellement mineure voire inexistante, reste à définir, et pose un ensemble de questions qui concernent autant l'affectation d'espaces non encore dédiés dans le périmètre sauvegardé, la conservation des traces ainsi que le type de muséographie et de scénographie qui permettrait de rendre lisibles la multiplicité des usages et des mémoires du site. C'est dans ce contexte que des travaux de recherches sont envisagés sur trois plans :

1 – La patrimonialisation de Montluc : chronique, témoignages, entretiens.

Il s'agit de revisiter les étapes qui ont conduit à la patrimonialisation du site en procédant à des **entretiens** :

- auprès des différents protagonistes et acteurs (représentants des services de l'État impliqués, anciens propriétaires et acquéreurs des bâtiments des projets successifs envisagés, associations, historiens, professionnels) éclairant les débats ayant eu lieu, la diversité des enjeux selon les acteurs, les choix muséographiques et historiographiques.
- avec des « témoins » ou acteurs (détenus à diverses périodes, anciens insoumis, visiteurs de prison et auteurs de rapports sur la prison contemporaine, personnels pénitentiaires, avocats du barreau lyonnais ayant exercé à l'époque de la guerre d'Algérie, étudiants et journalistes chinois, riverains, sociologues et historiens, le procureur de la République et les artistes qui ont participé au projet « Artistes en prison, Complicité d'évasion »).

2- Production d'éléments documentaires et expérimentation de formats d'enquêtes

***Des traces entre conservation et effacement : état des lieux filmique et carnet de bord de la patrimonialisation.**

La vente d'une partie du site, et les mises aux normes de sécurité requises par l'ouverture du site aux publics conduisent selon un calendrier rapproché à des modifications du site qui vont détruire une partie de ses traces matérielles en le privant de ressources pour des actions de patrimonialisation ultérieures. **Un état des lieux filmique** du site en son état actuel est envisagé. Ces images alimenteront un **carnet de bord** de la patrimonialisation (lieux, protagonistes, débats, décisions qui permettraient de documenter l'histoire de la mémoire) pouvant constituer des ressources pour des actions ultérieures, notamment par la mise en place d'un forum interactif multimédia sur la patrimonialisation des autres périodes de l'histoire de Montluc.

***La patrimonialisation de Montluc : préfiguration d'un webdocumentaire avec un Forum interactif multimédia à propos d'une patrimonialisation sur les autres périodes que 42-44.**

Enregistrements audio et vidéo d'avis, de propositions, de réflexions sur les thématiques, les discours et les dispositifs mémoriels possibles sollicités auprès des personnes citées précédemment, auxquelles pourraient s'ajouter des enseignants, des étudiants, des responsables d'associations, des professionnels des musées et de l'action culturelle et sociale, des chercheurs, et des riverains. Ces enregistrements d'avis complétés par l'état des lieux filmiques, les documents existants, des extraits des témoignages et entretiens constitueraient les matériaux pour concevoir l'architecture et l'élaboration ultérieure d'un web documentaire comportant un **forum interactif**.

¹ http://www.pointsdactu.org/article_print.php3?id_article=1603 (site de la bibliothèque Municipale de la Part-Dieu)

² *La Marche sur Lyon des étudiants chinois 1921* - <http://www.bm-lyon.fr/lyonetlachine/vf/marchesurlyon.html>

³ sources internet –non exhaustif: <http://lyon.novopress.info/2926/lyon-liste-des-condamnes-a-mort-algeriens-lors-de-la-guerre-dalgerie>/<http://www.yabiladi.com/forum/bienfaits-colonisation-journee-nationale-guillotines-66-3827403.html>

LE CENTRE DE RÉTENTION D'ARENC

Le centre de rétention d'Arenc, détruit en 2007, a accueilli de nombreux migrants « illégaux » à partir de 1964 dès que la Chambre de commerce de Marseille a cédé le « hangar A » au service du Ministère de la Police et de l'immigration qui l'a transformé en centre de rétention administratif. La police a alors exercé son autorité sans aucun contrôle judiciaire, sur la seule base d'un règlement de police de 1938 autorisant l'internement des étrangers sans-papiers, l'ordonnance de 1945 régissant le séjour des étrangers en France n'autorisant pas la détention administrative d'un étranger pour défaut de papier (cf. [code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile](#)). Le hangar A devient ainsi de 1964 à 2007 un centre de rétention administrative de travailleurs immigrés en instance d'expulsion, placé sous la surveillance des CRS jusqu'en 1969, puis confondu avec la zone dans laquelle la PAF met en attente les personnes refoulées et expulsables. En 1975 une campagne de presse, des mobilisations militantes, des manifestations publiques dénoncent Arenc comme « prison clandestine » contrôlée de manière illégale par la police, les étrangers y étant enfermés sans qu'aucune autorité judiciaire n'ait connaissance de l'existence, de la durée, ni des causes de leur incarcération. En février 1981 la loi Peyrefitte dite « Sécurité et Liberté » légalise la « rétention » administrative des sans-papiers, loi avalisée en mai 1981 par le nouveau gouvernement. Cette légalisation des centres de rétention conduit à leur multiplication (25 centres de rétention en France, dont 20 en métropole en 2001) et aussi à l'édiction de normes les concernant (arrêté d'avril 2001). En 2004, l'Inspection générale de l'administration (IGA) et l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) dressent un constat sévère des conditions dans lesquelles sont maintenus, dans certains centres ou locaux de rétention, les étrangers en situation irrégulière, avant leur éventuelle expulsion : seuls sept centres de rétention répondent aux critères. Le centre d'Arenc, à Marseille, apparaît aux yeux des rapporteurs comme l'un des plus mal lotis au regard des conditions qu'il offre. L'hygiène des locaux est douteuse, et « la chaleur étouffante en été et le chauffage insuffisant en hiver ». En 2007, le Hangar A a été détruit. Il ne reste sur place aucune trace matérielle. Pourtant Arenc reste un lieu vif de mémoire, mémoire associative et militante et aussi mémoire dans les parcours de ceux qui y sont passés.

Dans ce contexte, des travaux de recherches sont envisagés sur trois plans :

1-La (non) patrimonialisation d'Arenc. Repérage des acteurs et reconstitution des prises de décision. Aujourd'hui, Il ne reste plus de trace sur le lieu **du hangar A** de son usage comme centre de rétention Sur le quai d'Arenc et dans l'enceinte du GPMM, Grand Port maritime de Marseille, la zone reste sous accès limité et accessible sous autorisation du GPMM⁴. Les Archives Départementales des Bouches-du-Rhône ont sauvegardé en 2009⁵ les archives du centre de rétention d'Arenc. Nous souhaitons également valoriser les conditions de la sauvegarde des archives d'Arenc par les Archives Départementales des Bouches-du-Rhône en en précisant les conditions. Enfin, nous souhaitons conduire des entretiens auprès de ceux qui, aujourd'hui, évoquent la prison d'Arenc en la remettant ainsi dans les circuits d'une mémoire publique contemporaine. Nous souhaitons reconstituer les circonstances de la destruction du Hangar. Après 43 ans de fonctionnement, comment a été envisagée la fermeture du lieu ou le déplacement de l'activité de rétention? La décision a-t-elle été considérée comme devant être soustraite à la publicité ? Enfin, comment restituer les différentes « figures » des personnes ayant transité par le centre : étaient-elles toutes « sans papier » ou « hors la loi » ou existe-t-il une mosaïque de situations révélées par la mise en rétention au sein du centre ? Des entretiens seront menés en ce sens avec ceux qui étaient directement impliqués dans le fonctionnement de la *prison sans nom* (1964 – 1975) d'Arenc (Chambre de commerce, autorités publiques, mouvement associatif, Cimade...).

2- Production d'éléments documentaires et expérimentation de formats d'enquêtes

* Production d'un travail de recherche historique (à partir de diverses sources écrites et d'histoire orale)

Comment revenir sur ce lieu par lequel de si nombreuses familles immigrées sont passées... Comment reconstituer les mémoires des quatre sections « administratives » suivant l'origine des étrangers susceptibles d'être détenus : la section des Africains, celle des Pakistanais, et celle des Nord-africains. La quatrième est destinée aux Européens essentiellement les Portugais, les Espagnols, les Yougoslaves. Comment Arenc était perçu par les travailleurs du port autonome ? Autant de questions auxquelles nous tenterons d'apporter des éléments en travaillant au repérage de documents d'archives et à la construction d'un récit historique (en partenariat avec l'URMIS, Unité de Recherche Migrations et société) et aussi en recueillant des archives privées et des témoignages de ceux qui y ont travaillé et /ou y sont intervenus (travailleurs sociaux, juristes de la CIMADE, de l'ATOM...) ainsi que de ceux qui y ont transité (ceux qui ont vécu le passage par Arenc comme porte d'entrée ouvrant sur des séjours en situation régulière, ceux pour qui Arenc a précisément abouti à l'inverse, c'est-à-dire à l'expulsion).

* Mise en place d'un parcours urbain et sonore avec des publics impliqués et recueil de témoignages et d'archives restituant l'histoire et la mémoire de la prison sans nom d'Arenc et l'histoire de Marseille, comme terre d'accueil et de rejet

Nous proposons à partir des matériaux disponibles et des récits collectés par l'association Ancrages de retracer l'histoire du centre de rétention d'Arenc de concevoir une balade à partir du Centre de rétention d'Arenc pour redécouvrir les conditions de rétention des migrants à Marseille, en proposant une approche « sensible » et « sonore » du quai d'Arenc ainsi que la réalisation d'une audio balade (parcours sonore) en partenariat avec radio Grenouille. La démarche s'appuie sur l'expérience de construction de ballades sonores de Radio Grenouille et s'inscrit dans une proposition Marseille 2013 évoquant les parcours migratoires à Marseille.

⁴ Laisser passer obligatoire arrêté préfectoral du 19 mars 1976

⁵ Fonds : registre des retenus 2017 W5, registre des mains courantes de service 2017W35, 2017W32, 2017W33, registre du parloir, 2017W117,

Ateliers de Réflexion et de Préfiguration, Journées d'étude

Le programme de recherches précédemment esquissé permet d'entrevoir la mise en œuvre des opérations de recherches sur les deux sites. Cette mise en œuvre sera accompagnée d'Ateliers de réflexion préfigurant des journées d'Etudes (Novembre 2013) et seront l'occasion de mutualiser les expériences et les réflexions sur les deux sites retenus, de les confronter et de les enrichir avec d'autres initiatives en cours, en France et ailleurs.

Les thématiques et les formats de ces séances restent à l'heure actuelle à précisément définir.

Le premier Atelier (automne 2012) Aix pourrait être consacré à une présentation et à une réflexion sur l'avancée des travaux. Il pourrait également ouvrir plus largement ses réflexions à une thématique centrale dans les deux enquêtes menées en parallèle dans le cadre de ce projet: **La part du (des publics) dans la patrimonialisation et la muséographie - enjeux et outils**. Plusieurs expériences sont actuellement menées qui explorent les possibilités d'interaction dans les processus de patrimonialisation: elles ouvrent plus largement à des formes d'information et de transmission, utilisant les NTIC, qui renouvellent les conditions d'accès mais aussi de production de savoirs et d'usages du passé. Cet atelier pourrait être organisé en lien avec un projet de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme concernant les liens entre musées et NTIC.

Le second Atelier (Printemps 2013) sera consacré d'une part à une présentation et à une réflexion sur l'avancée des travaux, et d'autre part à des expériences et des dispositifs associés à des muséographies de lieux à mémoires multiples ainsi qu'à des expériences qui se proposent ou se sont proposées de modifier des cultures publiques de la mémoire en les orientant dans un sens démocratique.

Les journées d'études clôturant ce projet (**Automne 2013**) sont envisagées autour de la thématique: **Lieux à mémoires multiples: patrimonialisation, historiographie et dispositifs de médiation**. Cette thématique s'appuie sur le constat que la question de la multiplicité des mémoires et des histoires des lieux d'enfermement figurent dans l'expérience et à l'agenda de nombre de sites dont les destins patrimoniaux sont contrastés, en France et aussi en Espagne et en Allemagne....



Prison Montluc à Lyon



Centre de rétention d'Arenc, à Marseille - photo Horvat/AFP

iPapic

groupe d'intérêt scientifique

Institutions Patrimoniales et Pratiques Interculturelles

Contacts : Alain BATTEGAY, Lames, alain.battegay@gmail.com, 0671208543 ; Samia CHABANI, Centre de ressources Ancrages, ancrages@gmail.com, 0491487842 ; Marie-Thérèse TETU, CMW, mttetu55@gmail.com, 0684680023 ; Yvan GASTAUT, URMIS, gastaut@unice.fr, 06 03 25 27 17